

sier. Tantôt passager, aigu, il peut succéder à une fatigue, à une marche prolongée; il est caractérisé par une rougeur vive, diffuse, accompagnée de cuisson, de prurit, et quelquefois d'une sécrétion visqueuse; d'autrefois, chronique, commun dans les races arthritiques, il donne à la peau une teinte d'un rouge sombre, vineuse, bronzée; souvent la surface en est comme plissée, et les limites de l'érythème sont marquées par un bourrelet festonné. Dans quelques cas la face interne des lèvres est marbrée de taches rouges, irrégulières, quelquefois un peu cuivrées; les follicules, volumineux dans cette région, se dessinent en saillies papuliformes, qu'on pourrait comparer aux œufs de certains insectes et qui donnent à la muqueuse un aspect chagriné; quelquefois une sécrétion aqueuse ou laiteuse humecte ces parties. Souvent le méat urétral et les follicules péri-urétraux présentent une rougeur anormale, qui coïncide avec une sensation d'ardeur en urinant et quelquefois de fréquentes micturations accusées par les malades. Cette affection est très-opiniâtre, et quand on est parvenu à l'atténuer ou à la faire disparaître, elle a une grande tendance à récidiver. Le prurit de l'intertrigo arthritique est plus intense la nuit, caractère que nous retrouvons, comme je l'ai déjà dit, dans un grand nombre de dérivés de la goutte, appelée par Sydenham *une visiteuse nocturne*. Suivant la remarque de M. Bazin, des éruptions papuleuses ou furonculeuses peuvent s'ajouter à l'érythème. On pourrait à la rigueur confondre le bord arrondi, saillant de cet intertrigo avec l'*herpes tonsurans*, très-rare dans cette région qu'il n'envahit qu'après s'être montré ailleurs.

Je suis porté à croire que dans certains cas l'urticaire ou des éruptions fugaces analogues peuvent se montrer sur la vulve comme elles se montrent sur d'autres régions, sur la face palmaire des mains, par exemple. J'aurai bientôt l'occasion de citer une observation qui peut recevoir cette interprétation.

Le pityriasis, par sa marche et par ses caractères, se rapproche beaucoup de l'intertrigo; la peau est sèche, d'un rouge brunâtre, quelquefois entièrement brune, siège d'une desquamation furfuracée. En examinant à la loupe, on aperçoit de petites écailles qui remplissent parfois les orifices des follicules pileux et embrassent la base des poils.

Dans le prurigo pudendi, l'élément papuleux n'est pas aisément appréciable. La peau est brunâtre, onctueuse. Parmi les lichens, le lichen circumscriptus et le lichen pilaris sont, d'après M. Bazin, les variétés qu'on observe le plus souvent sur les parties génitales.

L'eczéma des parties génitales est mieux défini dans ses caractères

objectifs, du moins pendant ses premières phases; car après la rupture des vésicules, la peau peut présenter une surface sèche, couverte de lamelles furfuracées qui rappellent le pityriasis. D'autrefois, tendant à la forme impétigineuse, l'eczéma se montre sous l'aspect de plaques humides, recouvertes de croûtes; dans d'autres cas, il reste humide et donne naissance à des excoirations superficielles, semées de vésicules, d'une couleur rouge vif ou violâtre, quelquefois entourées d'un bourrelet saillant.

L'eczéma est une des formes les plus péniblement prurigineuses parmi les dermatoses vulvaires; il peut affecter une marche aiguë ou chronique; ordinairement celle-ci n'est pas uniformément continue.

Mais elle offre des rémissions et des exacerbations. Quelquefois même la forme chronique semble être une série d'attaques aiguës successives. Commun dans les races goutteuses, l'eczéma peut coïncider quelquefois avec des varices des veines génitales. Il peut pénétrer dans le vagin et s'étendre au col de l'utérus. J'en ai recueilli un assez grand nombre d'observations, la suivante en est un type.

Obs. II. — Madame O..., âgée de trente-cinq ans, est d'une constitution délicate; sa poitrine est déformée par le rachitisme; sa peau est fine, transparente, couverte d'éphélides; ses cheveux présentent une teinte roussâtre. Elle est née d'une mère rhumatisante et d'un père qui, dit-elle, a eu longtemps des plaies aux jambes; elle a vu ses premières règles à quatorze ans; la menstruation s'est établie avec difficulté, et souvent des irrégularités en ont troublé le cours. La dame O... est sujette à un flux leucorrhéique qui est devenu plus abondant depuis quelques années. Il y a cinq ans, elle eut un enfant qui succomba peu de temps après sa naissance.

A plusieurs reprises et depuis son enfance, elle a été tourmentée par des affections des yeux et des oreilles; depuis quinze mois, elle éprouve à la vulve des démangeaisons presque continuelles, exaspérées par la marche et beaucoup plus vives vers la période menstruelle; en même temps la leucorrhée devient plus abondante; c'est surtout après les règles que cette indisposition est plus incommode; elle la force alors à se gratter avec une sorte de fureur qui la met en sang, suivant ses expressions; en même temps survient une exaltation du sens génésique, accompagnée de douleurs hypogastriques; elle éprouve des désirs violents qu'elle hésite à satisfaire, parce que le coït lui cause de vives douleurs. Sa constitution s'est altérée sous l'influence de cette souffrance prolongée; elle a maigri, elle a pâli; la peau de la lèvre supérieure présente cette teinte jaune verdâtre qui est le cachet de l'état anémique. Elle est en proie, depuis son enfance, à des troubles

dyspeptiques qui ont augmenté; ses nuits sont inquiètes, agitées; elle éprouve des douleurs erratiques dans les membres. Depuis l'origine de la maladie, elle a essayé beaucoup de remèdes qui ne lui ont apporté aucun soulagement; elle a fait une saison à Enghien, mais ces eaux ont modifié heureusement l'état des fonctions digestives sans diminuer le prurit vulvaire.

C'est dans ces conditions qu'elle vint me consulter. L'examen des organes génitaux me révéla les lésions suivantes: les grandes lèvres et surtout les nymphes sont rouges, tuméfiées, couvertes de saillies rougeâtres; les lacunes folliculaires, qui entourent l'orifice urétral, sont dilatées; le vagin est rouge, ridé, hérissé de petites saillies d'un rouge vif, plus nombreuses vers la partie supérieure. Le col utérin est irrégulier; vers le milieu de la lèvre postérieure, on remarque les traces d'une déchirure; les deux lèvres sont parsemées de petites élevures saillantes, disséminées, isolées ou groupées par séries linéaires, jaunâtres au sommet, et dont quelques-unes offrent l'aspect vésiculeux. Toutes ces parties sont baignées d'un liquide puriforme, jaunâtre, fétide et très-abondant.

Malgré l'ancienneté de la maladie, il y avait là un état subaigu. L'eczéma, comme nous l'avons dit, marche souvent par fusées successives, et peut présenter presque indéfiniment un caractère d'acuité; chaque crise menstruelle, en congestionnant la région hypogastrique, semblait donner un coup de fouet à l'affection herpétique. Dans ces conditions, je commençai le traitement par des émoullients, des boissons dépuratives et amères, et quelques purgatifs doux (1). Je conseillai ensuite des lotions alcalines très-chaudes et des bains alcalins; les démangeaisons se calmèrent, mais la fluxion menstruelle les fit reparaitre. Après quelques jours de repos, pour laisser s'abattre cette surexcitation momentanée qu'avaient ramenée les règles, je fis faire des lotions et des injections avec une faible solution de sublimé.

Les démangeaisons cessèrent définitivement, et la malade fut délivrée en quelques semaines d'une affection qui la tourmentait depuis quinze mois. La diathèse herpétique ne perdit pas pour cela ses droits sur elle; depuis lors, j'ai soigné cette dame pour différentes affections du tégument interne ou externe, qui naissaient de la même racine. (Pityriasis capitis, blépharite chronique, bronchite chronique, diarrhée, etc.)

Il me semble que cette observation est très-concluante; la ressemblance de l'affection du col et de celle de la vulve est frappante; elles présentent la même forme et cèdent au même traitement. Ce ne sont pas ces granu-

(1) Les purgatifs, auxiliaires si utiles du traitement dit dépuratif dans les affections herpétiques, doivent être cependant maniés avec prudence. J'ai vu sous leur influence des diarrhées très-rebelles succéder à des éruptions cutanées de nature dartreuse.

lations disséminées qui apparaissent quelquefois dans le catarrhe vaginal et ne sont que des follicules enflammés; ici, on voit de petites élevures dont quelques-unes vésiculeuses, d'autres jaunâtres au sommet, entourées d'une auréole rose à leur base, disséminées ou réunies par petits groupes.

Je serai moins affirmatif pour les saillies du vagin qui m'ont paru cependant répéter la lésion de la vulve; dans tous les cas, nous avons un exemple remarquable de catarrhe herpétique; les sulfureux, les astringents avaient été employés sans succès, peut-être même avaient-ils exaspéré la maladie; mais elle disparut sous l'action du mercure, médicament si efficace dans toutes les formes d'eczéma chronique et spécialement dans l'eczéma vulvaire.

Aujourd'hui, 1868, cette dame vit encore, et chaque année, au printemps surtout, la membrane tégumentaire devient le foyer d'un état fluxionnaire variable dans son siège comme dans sa forme. Des bronchites, des angines habituellement compliquées d'un trouble gastro-intestinal très-accentué, quelquefois des entérites, des poussées eczémateuses vers la tête et les oreilles, témoignent qu'elle est toujours en puissance de la même diathèse. Le prurit vulvaire qui avait été la plus pénible de ces manifestations, la plus rebelle, et qui avait été accompagné des troubles nutritifs les plus accusés, n'a reparu que faiblement; des lotions avec une infusion de fleurs de sureau et d'aconit, une autre fois une décoction émoulliente additionnée d'une petite quantité d'extrait de saturne en firent prompt justice.

Comme M. Bazin l'a avancé, l'herpès doit être habituellement rangé parmi les arthritides; il est toujours récidivant. Comme l'herpès *preputialis*, il a été plus d'une fois pris pour des chancres mous à leur période initiale; quelquefois ses vésicules offrent à la contagion des portes ouvertes et subissent la transformation chancreuse.

Comme l'eczéma, l'herpès des lèvres peut se répéter sur le col utérin. Il peut, ainsi que l'a si bien indiqué Legendre, se répéter périodiquement à chaque époque menstruelle; quelquefois, quand les malades grattent et irritent les vésicules herpétiques, elles se transforment en furoncles. Sur le col, je les ai vues devenir le point de départ d'érosions granuleuses.

Je ne prétends pas avoir énuméré toutes les variétés de lésions herpétoïdes qu'on peut observer chez les femmes affectées de prurit vulvaire. Du reste, la détermination nosologique et la forme extérieure de la lésion sont bien moins importantes pour le traitement que le mode pathologique, la marche et les conditions constitutionnelles.

Sous le rapport de la marche, le prurit peut être aigu, subaigu ou chronique.

Le prurit aigu, nerveux, sera combattu par les bains émoullients, amy-

lacés. On peut y ajouter la décoction de têtes de pavots et l'infusion de feuilles de laurier-cerise. Les cataplasmes de riz ou d'amidon, les lotions avec l'infusion de belladone ou d'aconit, les douches d'eau pulvérisée, émollientes et narcotiques trouveront, dans des cas de sensibilité extrême des parties malades, une utile application.

La solution de bromure, la poudre de riz et de racine de belladone, la pommade avec le glycérolé d'amidon simple ou additionné de bromure, quelquefois d'acide tannique, réussiront souvent à calmer le prurit nerveux dans le cas où existe en même temps une hyperesthésie vulvaire. Landry avait institué la pratique de cautériser la face interne des nymphes avec un crayon de nitrate d'argent; et il m'affirmait avoir vu plusieurs fois disparaître ou se modifier, sous l'influence de cette médication, des accidents hystériques liés à cette hyperesthésie génitale. La teinture d'iode a été employée avec succès dans les mêmes circonstances.

Il faudra, bien entendu, joindre au traitement topique le traitement général de l'état névropathique, certaines eaux minérales, celles de Nérès, de Luxeuil, de Pfæfers, d'Ussat, et surtout une bonne hygiène physique et morale en seront les principaux éléments.

Dans les formes herpétoïdes ou éruptives aiguës, la plupart des moyens que je viens d'indiquer seront prescrits avec avantage. On pourra y ajouter après l'apaisement des accidents les plus aigus, les infusions de fleurs de sureau, les cataplasmes de fleurs de camomille.

En général, les lotions tièdes ou même chaudes conviennent mieux que les topiques froids. Ceux-ci, après un soulagement passager, provoquent une douloureuse réaction.

La forme subaiguë peut succéder à la précédente ou se montrer d'emblée. Les lotions chaudes calmantes y réussissent encore; mais on se trouve bien des lotions avec une faible solution de sublimé, plus rarement des lotions alcalines qui conviennent surtout dans les formes sèches, les onctions avec la glycérine anglaise neutre, après une exacerbation passagère des cuissons, les apaisent souvent; on ajoutera dans certains cas à la glycérine du calomel, de l'extrait de belladone, de l'acide tannique, de la benzine. J'ai vu, dans un cas qui avait résisté à d'autres topiques, M. le docteur V. Revillout faire appliquer avec succès des tranches de citron; en général, les mercuriaux dans la forme subaiguë seront le plus souvent indiqués et le plus souvent efficaces.

Si les lésions prurigineuses s'étendent au vagin ou si celui-ci donne issue à des sécrétions morbides, après avoir examiné l'utérus et rempli

les indications immédiates qui résulteront de cet examen, il convient de faire des injections tantôt simplement calmantes, tantôt calmantes et légèrement résolutive avec la décoction de riz et de pavots, par exemple, avec l'infusion de fleurs de sureau et d'aconit, avec l'infusion de mauve et de camomille, avec la décoction de pepins de coings et le borax.

D'autrefois, on se trouve bien d'introduire chaque jour dans le vagin, et de l'y laisser pendant quelques heures, un petit rouleau d'ouate enduite de glycérine ou d'un des glycérolés que nous avons indiqués plus haut.

La forme chronique réclame les mêmes topiques, mais plus librement maniés; l'excitabilité est moindre et le tégument malade est moins sensible à l'action des modificateurs. J'ai vu dans ce cas les bains sulfureux, dangereux pour les premières formes, intervenir utilement. J'ai le regret de me trouver en désaccord sur ce point avec mon illustre confrère, le docteur Bazin. L'origine diathésique du mal local ne m'a pas paru avoir, pour la détermination du traitement topique, l'importance qu'il lui attribue. Le mode pathologique, la marche, l'état physiologique local et général fournissent les indications; comme il l'a si bien établi, il n'y a pas de spécifiques, il y a des modificateurs qui peuvent convenir à certains états de l'organisme, qui peuvent, dans certains cas, corriger les aberrations du travail nutritif, rectifier certaines anomalies de la vie, mais qui ne répondent pas exclusivement à une maladie déterminée. Eh bien! l'expérience a montré l'utilité des eaux sulfureuses dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, quelle que fût leur étiquette diathésique. Elles modifient la nutrition, la sécrétion de l'organe tégumentaire, le stimulent en même temps, et, comme disait Bordeu, ramènent quelquefois à un état d'acuité accidentelle, susceptible de résolution, une fluxion congestive chronique; d'autrefois, elles semblent agir non-seulement sur le ton du travail morbide, mais sur son mode intime; la formule de Bordeu, applicable à certains cas, n'embrasse pas tous les effets de la médication sulfureuse. Je me rappelle M. X..., de quarante ans, maigre, très-nerveux, qui me consulta pour un eczéma subaigu des membres inférieurs. Cette affection, après avoir résisté pendant plus d'un an à toute autre médication, fut guérie très-rapidement par des bains sulfureux. Une dizaine d'années après, il eut une bronchite grave avec un flux catarrhal abondant; l'eau-bonne donnée après l'apaisement des phénomènes fébriles en fit promptement justice. Huit ou dix ans après, il eut une dyspepsie rebelle avec gastralgie, amaigrissement considérable, phénomènes d'autant plus inquiétants que son père avait succombé à un

cancer à l'estomac. Les révulsifs épigastriques, le lait coupé avec l'eau de Vichy, l'air de la campagne, et plus tard une saison à Vichy, amenèrent une cure complète. Plus tard, il eut un léger retour de l'eczéma des jambes qui fut passager. Ainsi, dans ce cas, le soufre a guéri un eczéma, une affection bronchique très-probablement de même racine; plus tard, un traitement alcalin a été opposé avec succès à une lésion gastrique qui, par sa durée, par sa résistance, offrait tous les caractères d'une manifestation diathésique, dont le retour ultérieur de l'eczéma semble avoir donné la note.

Je me rappelle encore avoir envoyé à Cauterets, il y a quinze ans, une dame de race arthritique qui avait eu un eczéma chronique autour des oreilles, et une dyspepsie à forme gastralgique durant depuis plusieurs années. Elle y fut guérie de cette double affection, et subit, sous l'influence de leurs eaux, une véritable transformation. Plus tard, elle eut des arthrites subaiguës, et après qu'elle en fut guérie, je l'envoyai à Plombières. A part quelques accidents rhumatismaux, qui ont été fort légers, sa santé, autrefois très-ébranlée, n'a subi, depuis son voyage à Cauterets, aucun échec sérieux.

Tous les ans, au printemps, elle éprouve un peu de démangeaisons aux oreilles, qui deviennent le siège d'une poussée eczémateuse insignifiante. Ces phénomènes se reproduisent quelquefois, mais moins accusés encore pendant l'automne; j'ajouterai que les urines sont habituellement très-sédi menteuses.

Voilà encore le soufre guérissant un eczéma chronique, très-probablement d'origine arthritique, et la dyspepsie qui l'accompagnait.

Dans l'eczéma, dans le lichen chronique, il me paraît incontestable que les sulfureux peuvent intervenir efficacement; seulement, quand ces affections sont accompagnées d'une vive excitabilité nerveuse, ou quand elles ont tendance à subir des exacerbations qui peuvent les ramener à une forme aiguë, il est prudent de prescrire des eaux faiblement minéralisées, comme les Eaux-Chaudes, celles de Saint-Sauveur, certaines sources de Cauterets. Dans d'autres cas, on préférera les sources sulfureuses très-alcalines ou celles qui sont en partie dégénérées en hyposulfites, comme les eaux d'Amélie, de Moligt, d'Ax, qui seront souvent très-utiles chez les névropathiques, dans les arthritides irritables. Je me rappelle avoir guéri à Amélie un prurit vulvaire accompagné de désordres nerveux, très-pénible, et auquel, depuis plusieurs années, on avait inutilement opposé un grand nombre d'autres médications. L'observation suivante sera un exemple d'une affection névropathique,

accompagnée d'une éruption lichénoïde de la vulve et d'une *acne rosacea*, qui a été heureusement modifiée par les eaux de Moligt.

Obs. III. — Madame P. de C... est d'une race arthritique dont j'ai pu observer cinq générations. Son père a de l'*acne rosacea* et des rhumatismes musculaires. Il y a trois ans, il me consulta pour une diarrhée qui durait depuis près d'une année, avec gastralgie, amaigrissement, et que je guéris en l'envoyant aux eaux de Plombières; ses urines renferment des dépôts uriques.

Agée de trente-huit ans, madame P... est mariée, elle a eu deux enfants. Sa santé a fléchi sous l'influence de chagrins domestiques, elle est tourmentée par des névropathies multiformes, de la dyspepsie, des douleurs dans les régions lombo-sacrées. Il y a treize ans, elle accoucha pour la première fois. Depuis lors elle éprouve une sensation habituelle de chaleur et de brûlure dans le vagin et de contraction douloureuse dans la matrice, se reproduisant par intervalles (1). Trois ans après, elle fit une fausse couche. Il y a six ans, elle eut un second enfant; toutes ces sensations ont persisté. Elle fut soumise alors à un examen qui fit constater une érosion granulée du col utérin. Quelques cautérisations la firent disparaître, mais alors des plaques dartreuses se montrèrent sur les jambes. On lui conseilla de se rendre aux eaux de Saint-Gervais; elle y fut débarrassée de cette dartre, mais à partir de ce moment-là, elle fut tourmentée par un écoulement vaginal séro-lactescent, très-abondant, continu, accompagné d'un prurit vulvaire très-intense et de douleurs lombaires. La marche augmentait tous ces accidents et causait une cuisson de la vulve si pénible, qu'elle était condamnée à garder un repos presque absolu, quoiqu'elle sentit parfaitement combien il était préjudiciable à sa santé; les nuits étaient sans sommeil, la nutrition commençait à s'altérer, les forces étaient considérablement diminuées. Ce fut alors qu'elle vint me consulter. Madame P... est grasse, molle, on reconnaît dans sa constitution la double influence de l'arthritisme et du lymphatisme. Sa figure est couverte d'*acne rosacea* à nuance un peu livide. Sous l'injection qui accompagne l'éruption pustuleuse, on entrevoit une teinte un peu jaunâtre de la lèvre supérieure qui accuse le trouble de l'hématopoïèse. Les fonctions digestives sont habituellement languissantes et s'accomplissent douloureusement; elle est sujette à des sensations de chaleur fébrile, et parfois sa figure s'injecte avec violence, tandis que ses extrémités inférieures sont froides; elle a de temps en temps des attaques d'hystérie; la vulve est le siège d'une hyperesthésie telle que le moindre attouchement lui arrache des plaintes. Cette partie offre une coloration d'un rouge livide qui s'étend sur la partie voisine des cuisses et sur les plis inguinaux; les grandes lèvres épaisses, presque gla-

(1) Ces sensations de contraction utérine ne sont pas rares chez les hystériques.

bres, forment une espèce d'entonnoir rempli d'un liquide lactescent; le col et le vagin présentent une rougeur écarlate, aussi intense mais moins foncée que celle des parties extérieures; une éruption papuleuse lichénoïde existe sur celles-ci.

Au milieu de toutes ses souffrances, la malade se préoccupe beaucoup de son *acne rosacea*, qui étend ses envahissements et la défigure, et que rien jusqu'ici n'a pu modifier. Je lui conseille de se rendre aux eaux de Moligt (sulfureuses alcalines), et en attendant, de faire des injections avec de la décoction de pepins de coings et de têtes de pavots, plus tard avec de l'infusion de sureau et d'aconit, de se baigner dans de l'eau amidonnée et de prendre tous les jours deux grandes cuillerées d'une mixture avec sirops de quinquina, de cresson, de saponaire, d'écorces d'oranges amères, et de la solution de Fowler.

Je la revis un an après et je constatai un amendement notable. L'*acne rosacea* avait presque disparu; les forces s'étaient relevées; la malade mangeait et dormait mieux. Quoique l'état de la vulve fut amélioré, la malade se plaignait encore de démangeaisons et de souffrances dans la marche; elle réclamait elle-même une seconde saison à Moligt, que je lui prescrivis de nouveau. La guérison de l'*acné* s'y compléta; mais l'état utérin ne fut pas immédiatement modifié. Consulté par lettre, je l'engageai à revenir aux préparations arsenicales. De nombreuses médications topiques avaient été adressées à cette affection: les calmants, les astringents doux, les mercuriaux en injections, en pommade, les glycérolés de calomel, de zinc, de tannin, la cautérisation intra-utérine avec le nitrate d'argent, furent successivement essayés; le catarrhe avait diminué sans disparaître, et bien que le prurit vulvaire fut très-atténué, il se reproduisait obstinément, et la marche produisait toujours une insupportable cuisson. Quand, un an après, je revis la malade, la lésion utéro-vaginale avait un peu changé d'aspect; la vulve était moins tuméfiée, l'écoulement avait diminué; cependant la vulve, le vagin et le col étaient toujours d'un rouge écarlate; sur ce dernier comme sur la partie voisine du vagin, on observait de petites saillies arrondies, d'un rouge plus foncé que le reste, érodées à leur surface, disposées en grappes arrondies ou en lignes courbes. Le col était volumineux, un mucus visqueux s'échappait de son orifice. Je conseillai à la malade de revenir à l'usage interne de l'arsenic; elle prenait chaque jour 2 milligrammes d'arséniate de soude, et je l'engageai à introduire toutes les nuits dans le vagin un petit sachet de mousseline renfermant un cataplasme tiède, composé de crème de riz et de sous-nitrate de bismuth. En outre, elle fit tous les jours une injection avec un litre de décoction de pavots dans laquelle elle ajouta 20 grammes de la solution: eau, 400 grammes; sublimé, 2 grammes. Je lui ordonnai de porter une ceinture ventrale pour immobiliser l'utérus, et de garder le repos horizontal pendant les règles.

Quinze jours après, je revis la malade. Sa physionomie exprimait une satisfaction qu'elle ne m'avait pas encore montrée; elle éprouvait un mieux-être qu'aucun autre traitement ne lui avait encore donné; elle repartit pour sa province et je ne l'ai pas revue depuis dix-huit mois. J'ai appris que sous l'influence des plus terribles émotions, sa santé avait été de nouveau ébranlée, mais je n'ai aucun détail sur cette nouvelle phase de sa maladie. J'ajouterai que l'*acné* était à peine visible depuis le traitement de Moligt, dont le bon effet s'était maintenu.

Nous avons chez cette malade un exemple d'affection érythémateuse du col, du vagin et de la vulve, suivie d'une éruption vésiculeuse du col que je considère comme eczémateuse. L'eczéma du col revêt habituellement cette forme dans les cas où il accompagne l'eczéma de la vulve.

Je prends au hasard ces observations dans mes souvenirs. J'en ai rencontré beaucoup d'autres analogues à celles que je viens d'analyser. Il n'est pas un médecin des eaux pyrénéennes, de celles de Saint-Gervais, Schinznach, etc., qui ne puisse en citer un très-grand nombre.

La conclusion est celle-ci: les eaux sulfureuses sont souvent indiquées dans les formes chroniques et quelquefois même dans les formes subaiguës des affections cutanées qui ne sont pas très-excitables, quelle que soit d'ailleurs leur origine diathésique; à moins, bien entendu, qu'en dehors de l'état local, que nous apprécions seul en ce moment, il n'y ait quelque contre-indication à leur emploi.

Cependant, et ceci, je suis heureux de le constater, me rapproche peut-être un peu des idées de M. Bazin, dans les herpétides et dans les arthritides, quand surtout l'affection cutanée est compliquée d'accidents névropathiques, de troubles considérables de la sensibilité; quand elle est sujette à des exacerbations, il faut préférer les eaux sulfureuses faibles, alcalines. Comme l'a remarqué M. le docteur Garrigou, ces eaux ne dégagent presque pas d'acide sulfhydrique, et ne laissent pas précipiter de soufre en quantité notable; elles ne blanchissent pas; elles sont beaucoup moins stimulantes et conviennent particulièrement dans les dermatoses prurigineuses de la vulve et du vagin.

Je dois dire cependant que j'ai traité par les eaux sulfureuses artificielles, quand j'étais à Lourcine, il y a une vingtaine d'années, des affections herpétiques de l'utérus et du vagin, et que si j'ai été quelquefois obligé de renoncer à cette médication à cause des effets d'hyperstimulus qu'elle produisait, elle m'a-cepependant donné quelques succès.

Aujourd'hui, mieux éclairé sur l'action des sulfureux et sur leurs indications, je ne les emploie que dans les circonstances que j'ai détermi-